

■ **Xavier Mangematin**, à Martigny, CH-621.1.007.703-9, entreprise individuelle (FOSC no 30 du 13. 02. 2008, p. 13, publ. 4337406). Par décision judiciaire du 16.02.2009 prononcée par le Tribunal de Martigny et St-Maurice, le titulaire de cette entreprise individuelle a été déclaré en état de faillite avec effet le même jour à 8 h15.
Registre journalier no 286 du 17.02.2009
(04893276 / CH-621.1.007.703-9)